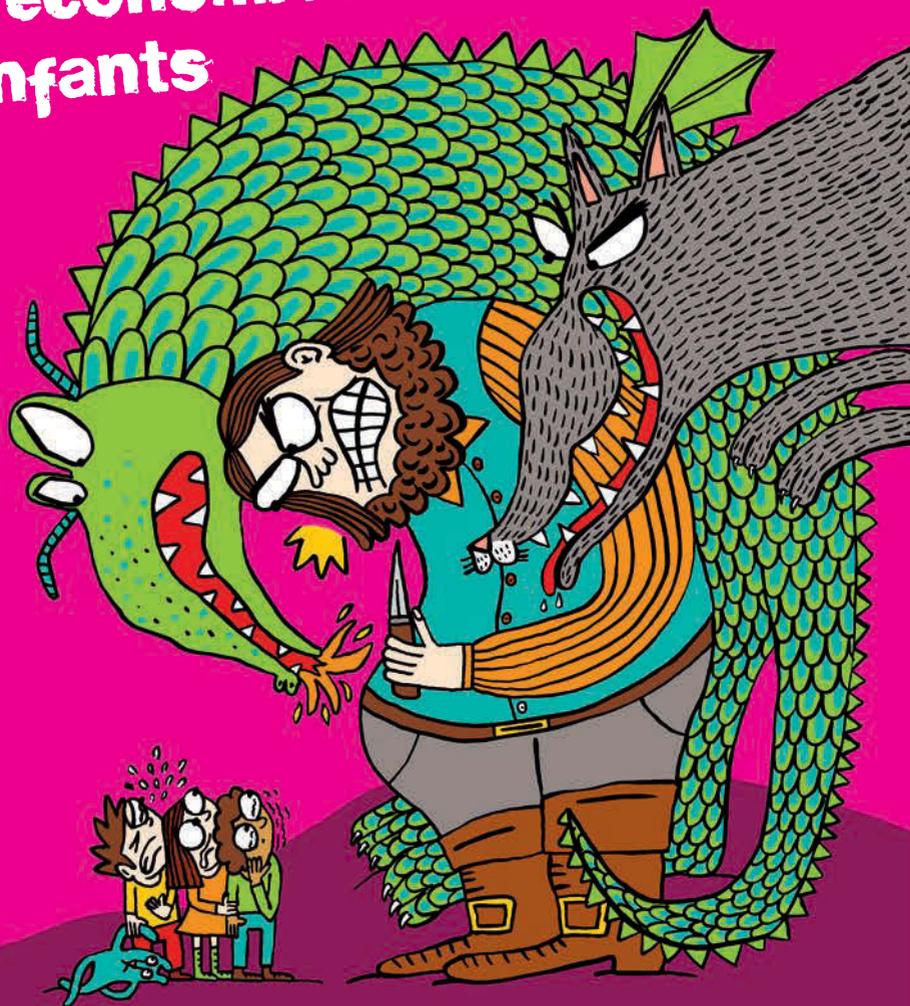


pas d'économies sur le dos
des enfants



9 février 2014
crèches au rabais

non

Comité référendaire petite enfance **Associations** : Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG) - Association genevoise des éducateurs-trices de l'enfance (AGEDE) - Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE) - Association pour la formation continue petite enfance genevoise (FOCPE) **Syndicats** : SIT - SSP/vpod - UNIA - Syna - Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné - CGAS **Partis** : solidaritéS - Ensemble à gauche - Parti socialiste - Les Verts - La Gauche - Parti du Travail - Parti Pirate Genevois

non à des crèches au rabais ! pas d'économies sur le dos des enfants !

Le 9 février prochain, votons NON à une modification inacceptable de la loi sur l'accueil de la petite enfance (crèches, garderies, jardins d'enfants, etc.) qui vise à :

- réduire de 25% le nombre d'adultes présents par groupe d'enfants
- donner à Genève l'un des plus mauvais taux d'encadrement de Suisse, voire d'Europe
- faire des économies au lieu de construire de nouvelles crèches
- réduire la proportion de personnel diplômé
- dégrader les conditions de travail pour le personnel

NON à la réduction du taux d'encadrement : Garantissons la sécurité et le bien-être des enfants

La diminution du taux d'encadrement met en danger :

- la **sécurité** des enfants et leur bien-être
- la possibilité d'assurer des **sorties** à l'extérieur
- les **activités éducatives** stimulant le développement des enfants
- le **soutien** et l'accueil prévenant aux enfants en difficulté
- le **partenariat** avec les familles

Si cette loi est acceptée, Genève aura le plus mauvais taux d'encadrement de Suisse, et parmi les moins bons d'Europe.

Groupe d'âge	Aujourd'hui à Genève	Si la loi est acceptée
2-3 ans	8 enfants par adulte	10 enfants par adulte
3-4 ans	10 enfants par adulte	13 enfants par adulte

La garantie d'un travail éducatif de qualité, d'un lieu sécurisant pour les enfants et l'assurance d'un lien social pour les plus fragiles sont des prestations essentielles pour assurer le développement des enfants, qui sont les adultes de demain.

non à une loi mensongère qui ne créera pas de nouvelles places en crèche

Il manque aujourd'hui environ 2000 places de crèche dans le canton de Genève : cette pénurie est une réalité durement vécue par les parents. En réalité, cette nouvelle loi ne créera pas de nouvelles places. En effet, les normes intercantionales prévoient 3m² par enfant, ce qui est un minimum vital. Or, les crèches actuelles n'ont matériellement pas assez d'espace physique pour accueillir davantage d'enfants. Au lieu de créer de nouvelles places, cette loi va permettre de licencier du personnel ! En outre, comme la pénurie de places d'accueil concerne surtout les enfants de moins de 2 ans, cette loi ne répondra absolument pas à la demande.

Contre la pénurie, une seule solution: construisons de nouvelles crèches
La population a accepté en juin 2012 un texte constitutionnel qui demande que l'Etat et les communes mettent des moyens pour créer des places d'accueil pour la petite enfance. Respectons la volonté populaire !

non à la diminution du personnel diplômé

Non seulement la nouvelle loi va rendre le travail du personnel plus difficile en diminuant le nombre d'adultes par groupe d'enfants, mais en plus elle va réduire le nombre d'éducateurs·trices diplômé·e·s. Aujourd'hui, les institutions comprennent au moins 66% d'éducatrices diplômé·e·s. La nouvelle loi, sous prétexte de faire des économies, veut réduire ce taux à 50%, ce qui serait clairement insuffisant pour garantir une prise en charge éducative adéquate des enfants.

non à des conditions de travail à plusieurs vitesses

Aujourd'hui, on compte quatre Conventions Collectives de Travail (CCT) différentes sur le canton, sans parler d'une partie du personnel qui n'est même pas au bénéfice d'une CCT ! Au lieu d'harmoniser la situation pour l'ensemble du personnel, cette loi compliquera encore la situation. Elle ouvre la porte à des CCT au rabais dans les crèches non-subsidées, générant une sous-enchère salariale. Le risque est grand de dégrader encore les conditions de travail de ce secteur très féminisé, au détriment d'une reconnaissance professionnelle pourtant bien méritée.

Forts des 28'000 signatures obtenues à l'été 2012, le comité référendaire « petite enfance » appelle à voter NON à cette loi qui vise à :

- diminuer le nombre d'adultes encadrant les enfants
- donner à Genève l'un des plus mauvais taux d'encadrement de Suisse, voire d'Europe
- péjorer la qualité de l'accueil au détriment du bien-être et de la sécurité des enfants
- réduire la proportion de personnel diplômé
- menacer les contrats et les conditions de travail du personnel en place

NON à des économies sur le dos des enfants !

NON à une loi mensongère qui ne créera pas de nouvelles places !

Pour répondre aux besoins de la population, investissons et construisons de nouvelles crèches pour nos enfants !

Comité référendaire petite enfance

p.a. CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 GENEVE
CCP 17-263047-1 | IBAN CH05 0900 0000 1726 3047 1
petite.enfance@cgas.ch

Associations: Association des cadres des institutions de la petite enfance genevois (ACIPEG)
• Association genevoise des éducateurs-trices de l'enfance (AGEDE) • Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE) • Association pour la formation continue petite enfance genevoise (FOCPE)

Syndicats: SIT • SSP/vpod • UNIA • Syna • Cartel Intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné • CGAS

Partis: solidaritéS • Ensemble à Gauche • Parti Socialiste • Les Verts • La Gauche • Parti du Travail • Parti Pirate genevois

Pour en savoir plus : <http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?rubrique237>